

**AMIP**

**Revue de presse hebdomadaire  
n°179**

**Semaine : du 01 février au 05 février 2009**

**Cette revue de presse est réservée exclusivement aux membres de l'AMIP pour usage**

### **Albayane du 03/02/10**

#### **Le panier de l'AMO s'élargit**

#### **Les dents de la colère !**

L'année 2010 est décidément de bon augure pour le Maroc. Depuis le premier de ce mois, l'extension de l'assurance maladie obligatoire (AMO) aux soins ambulatoires est effective. Reste les soins dentaires qui ne seront remboursés qu'à partir de 2013 en principe. Le remboursement de l'optique a été lui aussi généraliser, mais avec des limites.

Tant qu'il y a la vie, il y a de l'espoir. Finalement les Marocains ont reçu une excellente nouvelle qui leur a apporté du baume au cœur : l'élargissement du panier AMO aux soins ambulatoires et opérationnel depuis le 1<sup>er</sup> février et s'effectuera en plus sans augmentation du taux de cotisation. Tout du moins d'ici 2013, date où une décision sera prise en fonction de l'évolution du système, en particulier la montée en charge des dépenses...

### **L'économiste du 04/02/10**

#### **Prix du médicament : Nouvelle formule**

#### **Jusqu'à 50% de baisse pour les génériques**

#### **Introduction de benchmark international**

#### **Trois niveaux de prix**

Comme l'économiste l'avait annoncé en exclusivité (Cf [www.leconomiste.com](http://www.leconomiste.com)), le ministère de la santé s'attaque aux procédures de calcul des prix du médicament. Une nouvelle circulaire vient d'être diffusée auprès du secteur et doit faire l'objet d'une concertation entre tutelle et opérateurs. Dans le sillage du rapport parlementaire, le gouvernement s'est donné pour objectif de baisser sensiblement les prix...

### **L'opinion du 05/02/10**

#### **Un saut qualitatif en matière de couverture médicale**

#### **L'extension de l'AMO aux soins ambulatoires**

L'extension de l'assurance maladie obligatoire (AMO) aux soins ambulatoires constitue un saut qualitatif et historique du régime de couverture médicale de bas, a indiqué mercredi à Casablanca le ministre de l'emploi et de la formation professionnelle, M. Jamal RHMANI....

### **La vie éco du 05/02/10**

#### **Passage à l'AMO : les assureurs privés se battent pour ne pas perdre un marché de 2 milliards de DH**

La période de transition de cinq ans, prévue à l'article 114 de la loi 65-00, expire le 18 août prochain

Les salariés du privé doivent obligatoirement passer à l'AMO

La loi prévoit une promulgation de cinq ans supplémentaires, sur dérogation par décret du premier ministre...

## **La vie éco du 05/02/10**

### **La carte sanitaire, un outil de gestion et de planification**

**Elle donne une vision sur les besoins en soins de toute la population**

**L'implication du secteur libéral est fondamentale pour une véritable carte sanitaire du pays.**

L'extension du panier des soins de l'AMO à l'ambulatoire, février courant, ainsi que la généralisation du RAMED à l'ensemble des citoyens démunis, programmée pour cette année, sont tributaires d'un outil de gestion fondamentale : la carte sanitaire du Maroc. Car seule la mise en place d'une véritable carte sanitaire contribuera à réduire les inégalités d'accès aux soins...

## **La vie éco du 05/02/10**

### **Début février, baisse du prix des médicaments**

Plusieurs sources concordantes annoncent qu'à partir de ce début de février 2010, 160 médicaments contre les hépatites, l'hypertension artérielle, la cardiologie, la cancérologie, le diabète et les antibiotiques.

L'efficacité de cette démarche doit passer obligatoirement par l'affichage dans les officines de la liste des médicaments et leurs prix.

## **La vie éco du 05/02/10**

### **Projet de loi sur la recherche biomédicale**

Un projet de loi pour la protection des personnes qui se prêtent à la recherche biomédicale au Maroc est en cours de finalisation pour son adoption au cours de 2010, rapporte Farid HAKKOU, membre du comité d'éthique à la Faculté de médecine et de pharmacie de Casablanca.

## **Supplément le matin- Eco plus du 05/02/10**

### **Missions parlementaires un instrument sous exploité**

Les missions d'information constituent un moyen de contrôle parlementaire très intéressant, mais restent sous utilisés. Leurs résultats sont rarement publiés et parfois sans suite. Après celle très prometteuse sur « les prix des médicaments au Maroc », on vient de constituer deux autres sur la fixation des tarifs téléphoniques et une autre sur « Tamesna »

### **Une suite pour le rapport sur les prix des médicaments**

Il semble que le rapport de la mission d'information sur « les prix des médicaments au Maroc » ne restera pas lettre morte. En fait, la ministre de la santé, Yasmina Baddou, a annoncé récemment que son département prépare le terrain pour une baisse des prix des médicaments en 2010 parallèlement à une promotion des produits pharmaceutiques génériques. Selon les informations non officielles, cette baisse concernerait une liste de 100 à 150 médicaments...